

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sicoflex S454 COLOR

Date de révision: 14.05.2019

Code du produit: S454COL

Page 1 de 5

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Sicoflex S454 COLOR

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	Ravago Distribution Center NV	
Rue:	Moerenstraat 85 A	
Lieu:	B 2370 Arendonk	
Téléphone:	+32 (0) 14672511	Téléfax: +32 (0) 14672012
e-mail:	sdsinfo@ravago.com	
Internet:	www.ravago.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +32(0)14672511**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**
(ABS)**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**Premiers secours: veillez à votre autoprotection!
Assurer une aération suffisante.**Après inhalation**Assurer une aération suffisante.
En cas d'inhalation de produits de décomposition, transporter la victime à l'air frais et l'allonger au calme.
Consulter un médecin.**Après contact avec la peau**Le produit en fusion peut provoquer de graves brûlures.
Ne pas retirer les croûtes du produit qui se sont formées sur la peau par des gestes brusques ou à l'aide de solvants.
Après un contact avec le produit en fusion, rafraîchir rapidement les parties de la peau concernées avec de l'eau.
Consulter un médecin.**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Consulter un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sicoflex S454 COLOR

Date de révision: 14.05.2019

Code du produit: S454COL

Page 2 de 5

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau. Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre d'extinction. mousse résistante à l'alcool. Sable.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone hydrocarbures. Oxydes nitriques (NO_x).

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. (Granulé)

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Assurer une aération suffisante. Dispositifs avec aspiration locale.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver dans un endroit frais.

Assurer une aération suffisante.

Indications concernant le stockage en commun

stabilité au stockage:

température de stockage: < 40 °C

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Noms des agents	ppm	mg/m ³	F/m ³	Catégorie	Origine
1333-86-4	Carbone (noir de)	-	3,5		(8 h)	
		-	-		Courte durée (15 min)	
13463-67-7	Titane (dioxyde de)	-	10		(8 h)	
		-	-		Courte durée (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Assurer une aération suffisante. Dispositifs avec aspiration locale.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas respirer les poussières.

Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sicoflex S454 COLOR

Date de révision: 14.05.2019

Code du produit: S454COL

Page 3 de 5

Protection des mains

Porter des gants appropriés.

Protection de la peau

Porter uniquement des vêtements de protection de bonne taille, confortables et propres.

En cas d'un risque accru, en supplément :fibres synthétiques résistantes à la chaleur

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:En cas de dégagement de poussière.(demi-masque filtrant (DIN EN 149).)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: solide (Granulé)

Couleur: divers

Odeur: inodore

Testé selon la méthode**Modification d'état**

Point de fusion: 105-130 °C

Point d'éclair: non applicable

Dangers d'explosion

En cas de dégagement de poussière. Sujet à un coup de poussière.

Propriétés comburantes

non applicable

Pression de vapeur: non applicable

Densité: 1.02-1.20 g/cm³

Hydrosolubilité: insoluble

9.2. Autres informations

point de décomposition >250 °C

Masse volumique apparente: 600 -1000 kg/m³**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.6. Produits de décomposition dangereux**

Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone hydrocarbures.

Information supplémentaire

Pas de risques spéciaux à signaler.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Insoluble dans: Eau.

La consistance du produit et sa faible hydrosolubilité rendent une biodisponibilité peu probable.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sicoflex S454 COLOR

Date de révision: 14.05.2019

Code du produit: S454COL

Page 4 de 5

Élimination

Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.

Recyclage des matières possible.

Consulter le fabricant ou le fournisseur pour des informations relatives à la récupération ou au recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

aucune/aucun

Transport maritime (IMDG)**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

aucune/aucun

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

aucune/aucun

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): - - sans danger pour l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sicoflex S454 COLOR

Date de révision: 14.05.2019

Code du produit: S454COL

Page 5 de 5

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)